

JOURNEE MONDIALE DE PRIERE 2010

ACTES 16, 16-34; PS 150

Dans les Actes des apôtres, Luc montre comment, en brisant les barrières multiformes qui existaient entre peuples différents, Dieu a rapproché les êtres humains, qu'ils soient de tribus différentes, de sexes différents, qu'ils soient « purs » ou « impurs » (Ac10-11,18). Le Dieu des Actes est donc un Dieu universel. C'est pour cette raison que la mission libératrice de Paul, peut déborder le cadre de Jérusalem pour se déployer en Philippes, ville principale de la Macédoine dans l'empire romain qui est peuplée des colons (16,20).

Dans cette ville où ils sont venus en mission évangélisatrice, Paul et Silas sont mis en prison après avoir été battus. La raison qui est évoquée semble légitime: ils troublent la ville. Mais dans la réalité, il s'agit d'une triste et honteuse question d'argent. En effet, l'objet des ennuis des missionnaires est la libération d'une jeune esclave qui avait un esprit de divination (v16). Le mot traduit par divination signifie littéralement Python. Au-delà du témoignage juste qu'elle rendait aux hommes de Dieu (v.17), cette femme était possédée. Elle était possédée par l'esprit du Python qui lui donnait le pouvoir de divination, mais elle était aussi possédée par ses maîtres qui l'avaient comme esclave et qui vivaient du fruit de sa divination. Excédés par le harcèlement de cette servante, Paul l'exorcisa et l'esprit mauvais sortit d'elle, lui faisant perdre son pouvoir de divination, mieux le pouvoir de faire de l'argent facile pour ses maîtres.

Les apôtres sont accusés de briser les traditions locales en apportant une nouvelle religion, cela semble correct conformément à la réglementation en vigueur: effet, dans le monde romain, le prosélytisme d'une nouvelle religion est

interdit : « les juifs pouvaient faire de la propagande chez les autres nations, mais il leur était interdit de propager leur religion chez les romains, et donc à Philippe, colonie romaine, gouverné par le droit romain »¹. Les apôtres, dont on ignore l'origine romaine sont accusés d'apporter une religion nouvelle qui va à l'encontre des structures économiques organisées dans la colonie romaine. Autrement dit, la libération que Paul et Silas apportent fait du tort à des personnes qui profitent de la situation de la jeune fille. En la libérant par l'exorcisme, Paul fait disparaître un fond de commerce, parce que cette dernière ne sera plus en mesure de fonctionner de manière à enrichir ses maîtres. Aussi, ne sera-t-elle plus utile économiquement parlant. La réaction des maîtres, loin d'être religieuse, loin d'être patriotique, est en effet, une défense de leur intérêt égoïste.

Au Cameroun comme dans beaucoup d'autres pays, il existe beaucoup d'interdits qui semble bien se présenter comme une certaine réaction contre la liberté qu'apporte l'Évangile : les tabous sont liés soit au sexe, soit à l'âge. Les femmes ne doivent pas accéder à beaucoup d'espace, elles ne doivent pas exercer certains métiers etc., les jeunes ne doivent pas prétendre à quelque responsabilité lorsque les vieux sont encore présents comme le suggère cet adage africain : « le porc épic ne sera jamais adulte tant que son père est encore vivant ». Il y a des hommes charmants dont les épouses, les sœurs et les mamans se disent fières de l'aptitude à travailler à leur épanouissement. Mais il y en a aussi qui, au nom de la défense d'une certaine culture traditionnelle et « purement africaine » s'efforcent de maintenir femmes et enfants dans une situation d'esclavage qui leur profite. Ils sont encore nombreux qui pensent que la jeune fille ne doit pas aller à l'école, parce que son avenir va se jouer dans un foyer où elle se verra enfermée comme dans une prison et maintenue dans l'ignorance afin d'appartenir, comme un objet,

¹ E. Jacquier, Les Actes des apôtres, Gabalda, 1929, p.497.

uniquement à son mari. Ils sont encore nombreux qui pensent que « la femme et les enfants sont leur richesses » au sens économiques du terme, en ce qu'ils constituent une main d'œuvre puissante et gratuite, cultivant, ou vendant à la sauvette (bayam sellam), travaillant (pour celle qui a étudié) pour les nourrir, prendre soin d'eux et leur donner même de l'argent pour entretenir des maîtresses. L'esclavage des jeunes filles qui viennent travailler dans les familles en ville et dont la rémunération insignifiante est versée plutôt aux parents restés au village s'inscrit dans cet ordre.

Il y a aussi l'exploitation des jeunes gens dans un contexte de pauvreté où, au nom de l'auto emploi et de l'encouragement des petits métiers (qui sont du reste salutaires), le système ne veille pas suffisamment à contrôler et à punir les patrons qui font des abus. C'est l'esclavage des hommes et surtout des jeunes qui sont exploités par des patrons intrépides, qui ne paient pas leurs ouvriers et qui se jouent des jeunes gens en recrutant en essai et en licenciant tous les trois mois (ceux qu'ils n'ont pas rémunéré) pour s'enrichissent rapidement du sang des pauvres.

Parler de la libération de la femme pour cette catégorie d'hommes et de la morale à ces patrons, est un scandale qui n'entre pas dans leurs règles de fonctionnement, c'est un sacrilège parce que libération, réglementation et morale enlèvent à beaucoup des avantages et des facilités inavoués. Paul et Silas, conscient des interdits choisissent d'« obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Ils sont des hommes de foi qui ont eu le courage de défier au nom de Dieu, un système qui opprime et qui réduit à l'esclavage certains êtres humains : ils sont battus et emprisonnés pour avoir présenté la justice au cœur de l'injustice. Dans leur prison, ils ne se plaignent pas et ne se précipite pas de sortir à la première occasion. Mais, sans honte et sans peur ils se sentent libre de témoigner de leur foi; bien plus, ils utilisent leur prison comme une opportunité d'adoration.

Notre texte, en présentant avec autant de détails les tribulations par lesquelles ils passent ainsi que leur attitude de louange de prière et de persévérance, est une interpellation pour tous ceux et celles qui, en difficulté réclament justice au Cameroun et ailleurs. Manifester de l'amour pour ses bourreaux (v.28), louer le Seigneur au tréfonds d'une prison, prier sans se résigner au cœur de la misère est une attitude qui permet de briser les barrières multiformes pour que le message du salut se fasse entendre, aussi bien pour l'opprimé (v35-40) que pour l'opresseur (v29-32), même dans les lieux les plus hostiles qu'une prison. La louange n'est pas réservée seulement aux personnes sans problèmes ; les joyeux et les misérables doivent louer le Seigneur: « Que tout ce qui respire loue l'Eternel ». Amen